



BULLETIN D'INSCRIPTION

Inscription avant le 6 août 2017*

A retourner par courrier à : Sports Loisirs - Mairie - 22620 PLOUBAZLANEC
Chèque à l'ordre de Sports Loisirs

ou
www.lacoursedelamer22.fr - 06 74 12 80 84
http://cdlm-2017.ikinoa.com



NOM.....Prénom.....

Année de naissance.....Sexe F M

Adresse.....

Code postal.....Ville.....

Pour les courses : **Certificat médical : non contre indication course à pied en compétition de moins d'un an obligatoire ou licence agréé FFA**

Je m'inscris

* plus value si inscription
le jour de la course
7€ à 10€
10€ à 12€

nés à partir de ou avant

- | | | | | |
|-------------|--------------------------|------------------------|-------|----------|
| 2004 à 2010 | <input type="checkbox"/> | Course du 1 km | 10h00 | gratuite |
| 2003 | <input type="checkbox"/> | 5km populaire | 10h15 | 7€* |
| 2001 | <input type="checkbox"/> | Course nature de 12km | 10h30 | 7€* |
| 1997 | <input type="checkbox"/> | Trail long de 26km | 9h30 | 10€* |
| | <input type="checkbox"/> | Rando pédestre de 12km | 9h00 | 7€ |
| | <input type="checkbox"/> | Marche 5km | 10h45 | 7€ |

Autorisation parentale

Je soussigné(e) père - mère - tuteur - tutrice (rayer la mention inutile) de l'athlète
ci-dessus identifié(e) autorise ce dernier à participer à la compétition ci-dessus identifiée.

Je déclare accepter le
REGLEMENT dans sa totalité.
Signature :



Règlement

Art 1 - Les épreuves sont ouvertes aux licencié(e)s et non-licencié(e)s nés 1997 ou avant pour le 26km(départ 9h30), en 2001 ou avant pour le 12 km(départ 10h30), en 2003 ou avant pour le 5 km(départ 10h15) et en 2004 à 2010 pour le 1 km. Pour les mineurs, une autorisation parentale est obligatoire. Tout athlète devra fournir à l'engagement 1 photocopie de sa licence F.F.A ou 1 certificat médical de non contre indication à la pratique de la course à pied en compétition, datant de moins d'1 an à la date de la course. Les coureurs participent aux épreuves sous leur propre responsabilité.

Art 2 - Une assistance médicale sera assurée sur le parcours et à l'arrivée. Les services médicaux d'urgence seront habilités à mettre hors course tout concurrent paraissant inapte à poursuivre l'une des épreuves.

Art 3 - Les organisateurs sont couverts par une assurance responsabilité civile. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

Art 4 - Le montant de l'inscription est fixé à 10€ pour le 26km, 7€ pour le 12 et 5km et la randonnée pédestre.

Les inscriptions en ligne seront closes la veille des épreuves. Les inscriptions sur place le jour des épreuves seront majorées : 12€/26km - 10€/12km/5km. La course de 1 km des enfants est gratuite.

Art 5 - L'organisation décline toute responsabilité en cas de vol ou de dommages qui pourraient survenir durant la manifestation sportive.

Art 6 - Aucun remboursement ne sera effectué quel qu'en soit le motif.

Art 7 - Tout coureur autorise l'organisation à lui donner tous les soins médicaux et à le diriger vers une hospitalisation en cas d'accident et/ou d'urgence.

Art 8 - Les épreuves devront être terminées dans la limite des horaires fixés par l'arrêté municipal. Les organisateurs se réservent le droit de rapatrier tout coureur hors limite et se dégageant de toutes responsabilités en cas de refus.

Art 9 - Chaque participant autorise les organisateurs de la course de la mer à utiliser les photos prises au cours des épreuves et sur lesquelles il peut apparaître, pour les installer sur ses différents supports de communication.

Art 10 - Tout concurrent reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et en accepter toutes les clauses.

PLOUBAZLANEC

dimanche 6 août 2017

Au profit des écoles de Ploubazlanec

15^{ème}

"Trail"

COURSE DE LA MER



la presse
D'ARMOR

Tél. 06 74 12 80 84

Site: www.lacoursedelamer22.fr

courriel: lacoursedelamer@orange.fr

lien: http://cdlm-2017.ikinoa.com

